

POINT REGULIER, TIR REGULIER REGLE DE L'AVANTAGE

Le coup n'étant pas nul et aucune faute relevée:

POINT REGULIER	TIR REGULIER
1) La boule jouée ne se perd pas	1) Le point de chute n'est pas à plus de 50 cm de l'objet annoncé
2) La boule jouée ne déplace pas un objet de plus de 50 cm	2) Le point de chute n'est pas à plus de 50 cm de l'objet touché en 1er.
3) La boule jouée ne s'immobilise pas à plus de 2 m en deça de la 1ère ligne	3) L'objet touché en 1er n'est pas à plus de 50 cm de l'objet annoncé

REGLE DE L'AVANTAGE

Un coup étant irrégulier, l'adversaire peut:

- 1) Accepter la nouvelle situation dans son ensemble
- 2) Accepter la nouvelle situation en annulant la boule irrégulière (si elle n'est pas déjà perdue)
- 3) Remettre tous les objets déplacés à leur emplacement primitif, en annulant obligatoirement la boule irrégulière (si elle n'est pas déjà perdue)

EXCEPTIONS A LA REGLE DE L'AVANTAGE

Tir avec but non annoncé:

Qu'il soit perdu ou déplacé, suite à un coup de tir régulier ou irrégulier accepté, il revient obligatoirement à son emplacement primitif

Mène à but non annulable

Dans cette mène, par ailleurs identique aux autres,
Suite à un coup (de tir ou de point) régulier ou irrégulier accepté, le but PERDU, (même annoncé dans le cas d'un coup de tir) revient obligatoirement à son emplacement primitif.

Cas particulier: une boule occupe l'emplacement du but

Le but est remis en place, puis

Si la boule occupante est la boule jouée; elle est placée en biberon "axial"

Si la boule occupante est une boule du jeu: elle est placée en biberon "biaisé"

Remarques:

La boule occupante n'est jamais placée en position de perte

Si un autre objet du jeu empêche le placement réglementaire, la boule est décalée du minimum nécessaire